

---

## "Kir a sorti sa super calculette"

### BRUXELLES

Le contrat de projet professionnel rendu obligatoire en 2010 ne satisfait pas le MR

**CHÔMAGE** "Ce que Emir Kir a oublié de préciser, c'est qu'il y a aujourd'hui 17.000 chômeurs de moins de 25 ans à Bruxelles et que la mesure toucherait moins de 10 % d'entre eux."

La députée libérale Françoise Schepmans réagit à "l'effet d'annonce" d'Emir Kir, qui a annoncé que le contrat de projet professionnel sera obligatoire à partir de septembre 2010. "Kir a défini l'argent qu'il n'a pas et, enfin, il a bien expliqué comment il va le dépenser." Pour la députée, "hypothéquer la mise en place et l'évolution du CPP avec les aléas des moyens budgétaires disponibles, c'est se tirer une balle dans le pied".

Lud. N.

LA DH 04/11/09